

## Communiqué de presse

---

### *Pass' Culture 41* facilite l'accès des collégiens à la culture et au sport

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, présente officiellement *Pass' Culture 41*, lundi 16 mars à 13 h 30, au cinéma Cap' Ciné de Blois. *Pass' Culture 41*, c'est un chéquier qui offre de nombreuses réductions à des prestations culturelles comme le cinéma, les concerts, le sport et qui permet aux collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du département d'accéder à de nombreuses activités, parfois nouvelles. À l'origine du *Pass' Culture*, la classe de 6<sup>e</sup>2 du collège Maurice Genevoix de Romorantin-Lanthenay qui a proposé cette initiative lors de la 4<sup>e</sup> édition du conseil général Junior (CGJ), en 2008. Le CGJ avait alors voté en faveur du *Pass' Culture 41* en mai 2008 avant d'être « officiellement » adopté par l'Assemblée départementale en octobre dernier.

#### **De nombreux partenaires s'engagent pour *Pass' Culture 41***

Le conseil général de Loir-et-Cher finance la conception et la production des chéquiers, ainsi que la communication connexe. Cette initiative a séduit de nombreux partenaires, engagés pour faciliter l'accès à la culture et aux sports des collégiens : l'AAJB Tennis, l'ADA Blois Basket, l'association Figures Libres, l'association sportive de karting, le Blois Football 41, Cap' Ciné, Ciné Vendôme, le cinéma CVL Palace, le groupe Cheptel Aleikoum, la communauté de communes du Pays de Vendôme, la commune de Chaon, le domaine de Chaumont-sur-Loire, la fédération française d'équitation, Jazzin'Cheverny, la compagnie de la Lune Blanche, la compagnie du Hasard, l'Échalier, les Attelages de Blois, l'association Les Nuits de Sologne, la Halle aux Grains, l'Hectare, scène régionale de Vendôme, l'Observatoire Loire, le Rugby Club blésois, le SO Romorantin-Football, le Théâtre du Silo, l'Union sportive vendômoise de boxe, la Ville de Blois et la Wish association.

#### **Le conseil général Junior en Loir-et-Cher**

Initié par Maurice Leroy en 2005, le conseil général Junior a vocation à éveiller les collégiens à la citoyenneté de manière pragmatique. Le CGJ loir-et-chérien s'adresse aux élèves de 6<sup>e</sup>. Tout d'abord parce que la « sixième » représente symboliquement la porte d'entrée des « années collèges », établissements dont le conseil général a la responsabilité. Ensuite car le conseil général entend jouer pleinement son rôle en sensibilisant les collégiens, dès leur changement d'établissement, au fonctionnement et aux problématiques de la vie citoyenne. Le projet adopté par le CGJ est présenté au cours de la session du conseil général suivante par le conseiller général du canton dans lequel est implanté le collège dont est issu le projet. Le texte fait alors l'objet d'une procédure d'examen classique aboutissant à une délibération prise par le conseil général, avant d'être définitivement mis en œuvre.

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)